



La Nativité

Editorial

## Accueillir la vie

Après l'adoption par l'Assemblée Nationale d'une loi de bioéthique très préoccupante par les grands bouleversements qu'elle veut instaurer, les auditions et débats se poursuivent au Sénat. Outre le déni de démocratie faisant suite aux États-Généraux, le déni de la réalité de la procréation homme-femme, le détournement de la médecine faite normalement pour soigner, et l'injustice qu'introduit le remboursement de la « PMA pour toutes » par la Sécurité Sociale au moment où on dé-rembourse des médicaments usuels, nous assistons à un séisme anthropologique. Le droit à l'enfant, comme je veux et quand je veux, passe devant l'accueil de la vie. La procréation sans sexualité prend la place de la sexualité sans procréation. En célébrant à Noël la naissance, certes extra-ordinaire, de Dieu parmi les hommes, nous nous émerveillons devant le mystère de la vie. Non seulement la vie humaine qui se transmet de génération en génération dans nos familles, mais aussi la vie de Dieu qui nous est donnée en partage. Nos cœurs s'ouvrent pour accueillir ce don qui nous confère une dignité inestimable : celle d'être enfants de Dieu, de tout recevoir du Père par Jésus dans l'Esprit-Saint. Comme les bergers de Bethléem et les mages venus de loin, nous sommes appelés à être aujourd'hui et demain des veilleurs et des sentinelles de la vie, des prophètes de l'espérance, des disciples qui accueillent la vie, et des missionnaires qui témoignent des merveilles de Dieu.



✠ **François TOUVET**  
Évêque de Châlons



## Infos locales

### Page 2 :

- Immaculée Conception de Marie
- Nouvelles
- Le foyer de charité de Baye



## Infos nationales

### Pages 3 :

- Résidence Sainte Marie
- Pourquoi pas hospitalier à Lourdes ?
- Nouvelle traduction française du Missel Romain
- Appel à témoignages
- Canonisation de sainte Jeanne d'Arc



## Église Universelle

### Page 4 :

- Déclaration du pape François au Japon



**Immaculée Conception de Marie.**  
**Le lundi 9 décembre : Monseigneur Touvet présidera une messe à L'Épine à 18h30.**

**Grande neuvaine de l'Immaculée Conception**, du 30 novembre au 8 décembre, bénie et encouragée par le Pape :

#### Chaque jour :

La prière de la neuvaine puis une dizaine de Chapelet, suivie de 3 fois l'invocation: « Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous ». Une communion le jour du 8 décembre ou durant la neuvaine. Confession recommandée.

#### Prière

*Marie, Mère de l'Espérance, l'Église traverse un temps de divisions et d'épreuves. Par votre Coeur Immaculé, aidez-nous à accepter et à porter notre croix en communion avec votre Fils et illuminez les ténèbres de nos vies pour y voir briller l'espérance.*

*Marie, Mère du Christ, vous étiez au pied de la Croix, aux côtés du disciple bien-aimé. Vous êtes celle qui a toujours cru. Venez raffermir la foi et la vocation des prêtres, religieux et consacrés tentés par le découragement et le doute. Qu'ils soient soutenus, aimés et portés par les fidèles qui les entourent afin qu'ils soient fortifiés dans l'accomplissement de leur belle mission : faire de tous des saints !*

*Marie, Vierge Immaculée, apprenez-nous à redire chaque jour à votre suite : « Oui Seigneur que votre volonté soit faite. » Alors, nous pourrons goûter pleinement à la joie de l'Amour infini du Père.*

*Amen.*

(Imprimatur du Vicaire Épiscopal de Paris, le 24 mai 2019)

**Nouvelles :** Dans une lettre du 18 novembre, le Père Théophile JAOFENO précise à Mgr Touvet qu'il est bien arrivé à Madagascar et que les démarches pour son assurance maladie sont en cours. Il est nommé à la cathédrale d'Ambanja où il exercera son ministère avec 2 autres prêtres.

**RCF 18/19 en Champagne :** Monseigneur François Touvet sera le grand invité de l'émission le **mardi 17 décembre de 18h10 à 19h00**. Au micro de Jean-Pierre Benoit, il reviendra sur l'actualité diocésaine de ces dernières semaines.

**Le Foyer de charité de Baye** accueille le Père Jean-Claude LENAIN pour quelques mois. Il était le Père du Foyer de Roquefort-les-Pins (diocèse de Nice). Le Père François-Jérôme LEROY quitte Baye après une vingtaine d'années de présence. Suite aux accusations graves dont il avait été la cible au printemps 2018, et au signalement fait à la Justice, après une enquête approfondie menée par les gendarmes d'Épernay et l'annonce du Procureur de les poursuivre pour dénonciation calomnieuse, ses accusateurs ont été condamnés en première instance à Châlons en février 2019 et avaient fait appel. La Cour d'Appel de Reims a confirmé le jugement le 4 septembre 2019 et doublé la peine, les condamnant à 6 mois de prison avec sursis et à 5000 € de dommages et intérêts. Le Père Leroy est innocent des faits qui lui étaient reprochés. La diocèse tout entier lui exprime son soutien et l'assure de la prière de chacun.



## Pourquoi pas hospitalier à Lourdes ? (Pèlerinage du 20 au 25 avril 2020)

Chaque année, les hospitaliers aident les pèlerins malades à vivre ce temps fort, hors de leur quotidien difficile. C'est un véritable chemin missionnaire, qui crée des liens qui se poursuivront toute l'année. L'Hospitalité accueille aussi dans ses rangs des jeunes, à qui une formation est assurée pour qu'ils puissent mener au mieux cette mission.

**Renseignement** : **Hospitalité** : Marie-Claude PERARD [c.perard@wanadoo.fr](mailto:c.perard@wanadoo.fr)

**Service des pèlerinages** : Michel BABEL [pelerinages@chalons.catholique.fr](mailto:pelerinages@chalons.catholique.fr)

## Résidence Sainte Marie

Le dimanche 8 décembre (messe à 17h30 à la chapelle Saint Joseph), Mgr Touvet bénira les nouveaux locaux de la Résidence Autonomie pour personnes âgées non dépendantes dans l'ancienne maison diocésaine Odette Prévost qui n'a pas été vendue, mais louée.

Le regroupement de tous les services du diocèse à l'évêché en 2018 a favorisé davantage le travail en commun et a permis au diocèse de dépenser 124 000 € de moins sur une année.



## Nouvelle traduction française du Missel Romain.

Elle était annoncée et attendue avec impatience. C'est l'aboutissement d'un travail d'une quinzaine

d'années : le Cardinal Sarah, Préfet de la Congrégation pour le Culte divin a signé le décret de promulgation. Il est prévu que toutes les paroisses et communautés de France utiliseront ce nouveau missel à partir du 1er Dimanche de l'Avent 2020, 29 novembre.

## APPEL À TÉMOIGNAGES

Nous sommes à votre écoute 7 jours sur 7 de 9H à 21H par téléphone ou 01 80 52 33 55.

Vous pouvez aussi nous joindre par mail : [victimes@ciase.fr](mailto:victimes@ciase.fr)  
Ou par courrier : Service CIASE - BP 30132 - 75525 Paris cedex 11

## Appel à témoignages.

Le Président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, monsieur Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du

Conseil d'État, a communiqué aux évêques un premier rapport d'étapes début novembre à Lourdes. Il relance l'appel à témoignages que nous relayons bien sûr, et il entame une tournée des régions de France pour des conférences et entretiens.



## Canonisation de Sainte Jeanne d'Arc.

L'Église de France célèbre en 2020 le centenaire de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc (16 mai 1920). Mgr Touvet a souhaité que le diocèse de Châlons y participe. Comme l'évêque de Châlons s'était rendu à Lettrée le 13 juillet 1429 pour aller à la rencontre de Jeanne et du Dauphin et remettre les clés de la ville à ce dernier, et les guider jusqu'à Châlons, une marche johannique est prévue le **lundi de Pâques 13 avril 2020**, de Lettrée à Châlons, tout spécialement pour les jeunes et les familles. Infos : [eglise.catholique.fr/actualites/annee-johannique/](http://eglise.catholique.fr/actualites/annee-johannique/)





Rencontre Avec Les Autorités Du Japon © Vatican Media

**Le pape François au Japon :  
La civilisation d'une nation ne  
se mesure pas à son pouvoir  
économique.**

« La dignité humaine doit être au centre de toute activité sociale, économique et politique », a dit le pape François devant les autorités et le corps diplomatique du Japon, ce 25 novembre 2019. En effet, « la civilisation de chaque nation ou peuple ne se mesure pas à son pouvoir économique mais à l'attention qu'elle accorde aux personnes dans le besoin », a-t-il affirmé en rappelant la « dignité inviolable » de la vie.

Au troisième jour de son voyage apostolique dans le pays – après une première étape en Thaïlande – le pape s'est rendu en fin de journée au Kantei, siège du gouvernement à Tokyo. Dans son discours, il a demandé aux leaders d'affronter « le fossé croissant entre riches et pauvres ». « Il faut promouvoir la solidarité entre les générations et à tous les niveaux de la vie communautaire ; on doit se

préoccuper de ceux qui sont oubliés et exclus », a-t-il insisté en mentionnant particulièrement les jeunes et les personnes âgées ou seules.

Le pape a aussi appelé à « promouvoir toutes les mesures nécessaires de prévention afin que plus jamais, dans l'histoire de l'humanité, ne se reproduise la destruction causée par les bombes atomiques à Hiroshima et à Nagasaki », au lendemain de sa visite dans les deux villes du drame. Et le pape de prôner « le dialogue, l'unique arme digne de l'être humain et capable de garantir une paix durable ».

Et le « ciment de l'édifice de la paix » c'est « l'harmonie, la justice, la solidarité et la réconciliation ».

Enfin, évoquant les Jeux olympiques et paralympiques d'été qui auront lieu à Tokyo en 2020, il a souhaité qu'ils donnent « une impulsion au développement d'un esprit de solidarité qui transcende les frontières nationales et régionales ».